

Août 2026

Mot de la majorité

Samedi 18 juillet 2026 à 18h

À tous les habitants de Chalonnes-sur-Loire,

Nous prenons la parole aujourd'hui, pas seulement en tant qu'élus, mais en tant que parents avant tout.

Au sein de nos familles, nous mesurons au plus profond de nos êtres l'horreur de cette découverte. Ce que ces images représentent, ce qu'elles infligent aux enfants qui en sont victimes, nous bouleverse profondément, comme cela bouleverse chaque personne, chaque habitant, chaque parent de notre commune.

C'est avec un choc immense, un profond dégoût et un effroi sincère que la majorité municipale a pris connaissance, jeudi 16 juillet à 17h par voie de presse, de l'incarcération de son désormais ex-maire, Laurent Froger, condamné pour détention et diffusion d'images et vidéos pédopornographiques. Ces faits sont d'une horreur absolue. Ils touchent à ce qu'il y a de plus précieux pour tous : les enfants. Nous les condamnons avec la plus grande fermeté, sans la moindre réserve, sans la moindre ambiguïté. Notre choc est d'autant plus profond que nous sommes particulièrement attachés au devoir d'exemplarité qui incombe à chaque élu.

Nos premières pensées vont aux enfants victimes de tels actes et à leurs familles. Nous leur exprimons notre soutien total et indéfectible.

Nous tenons à remercier chaleureusement les parents, les enfants et les organisateurs du rassemblement en soutien aux victimes de la pédocriminalité et leurs familles, qui s'est tenu aujourd'hui à Chalonnes. Leur mobilisation témoigne de la force et des valeurs de notre communauté face à ce drame. C'est pourquoi nous étions présents à leurs côtés.

Nous remercions la gendarmerie et la justice pour leur travail rigoureux, qui a permis que Laurent Froger soit interpellé, condamné et écarté rapidement de son mandat.

Nous remercions également l'ensemble des agents de la commune qui, sous la direction de la municipalité, continuent sans relâche à assurer leurs missions au service des Chalonnais dans ce contexte particulièrement difficile.

Aux habitants de Chalonnnes, nous voulons dire les choses clairement : les services municipaux continuent de fonctionner normalement, sans interruption. Les services de l'enfance, l'action sociale, l'état civil et l'ensemble de nos missions du quotidien restent pleinement assurés. Nous ne faillirons pas.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, Virginie Cochet, en tant que première adjointe, prend les fonctions de maire par intérim dans la plénitude de ses fonctions. Elle reste entièrement disponible et mobilisée au service de la commune et de ses administrés, comme l'ensemble des élus de la municipalité.

Nous restons fidèles à notre mandat au service des Chalonnais. Nous n'avons pas été élus pour un seul homme, mais pour un projet, des valeurs et des engagements pour notre commune. La protection de l'enfance et le respect de la dignité humaine sont et resteront au cœur de notre engagement, plus que jamais. La protection de nos enfants et de leurs familles est une priorité qui dépasse tous les clivages.

Dans ces circonstances douloureuses, Chalonnnes a besoin d'unité et non de division.

L'équipe de la majorité municipale de la Ville de Chalonnnes-sur-Loire